CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41382** **VALABLE JUSQU'AU** **03/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 332 666 031 00031

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 210137400163

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 855 821

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 855 821

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : EMS 93

17 RUE GAY LUSSAC
15BIS RUE GAY LUSSAC
95500 GONESSE

Téléphone : 01 39 87 10 94 **Fax :**

Portable : 0682805357

Responsabilité légale :
JONEAUX FABRICE, JEAN-LUC, FRANCOIS CO-GÉRANT / LIARD JEAN-FRANCOIS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@ems93.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 190 688 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	12	15/09/2026
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	12	17/10/2023
4711	Produits verriers (Technicité courante)	12	03/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 12:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.